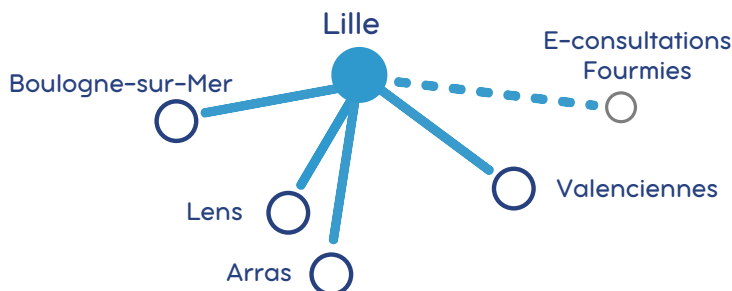


Comment intégrer le Réseau ?

L'adhésion se fait via un consentement éclairé, remis pendant ou après la consultation d'oncogénétique

Organisation des consultations de Génétique

Deux équipes, sept sites de consultations :



Equipe du Centre Oscar Lambret

Prise de rendez-vous : 03 20 29 59 76

Assistentes-genetique@o-lambret.fr

Site de consultation : Centre Oscar Lambret

Prédispositions aux cancers du sein et des ovaires

Equipe du CHU de Lille

Prise de rendez-vous : 03 20 44 49 81

oncogenetique@chu-lille.fr

Sites de consultations : CHU de Lille, CH de Lens, CH de Boulogne-sur-Mer, CH de Valenciennes, CH d'Arras et E-consultations au CH de Fourmies

Tous types de prédispositions au cancer

Réseau PROCHE

Centre Oscar Lambret

Centre Oscar Lambret

Service Oncogénétique
3 rue Frédéric Combemale
BP 307 59020 Lille cedex

03 20 29 55 31

reseau-proche@o-lambret.fr



Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille

Service de Génétique Clinique
Hôpital Jeanne de Flandre
2, avenue Oscar Lambret
CS 70 001 59 037 Lille cedex

03 20 44 68 01

reseauproche@chu-lille.fr

reseau-proche.oscar-lambret@apicrypt.fr



Centre Oscar Lambret



PREVENTION REGIONALE DES CANCERS HEREDITAIRES



Les cancers héréditaires, une situation spécifique

Seuls 5% des cancers sont liés à l'existence d'une prédisposition génétique. Il est important d'identifier les patients et les familles concernés car les mesures de dépistage, de prise en charge ou de prévention sont différentes de celles recommandées en population générale. Pour cela, des consultations d'oncogénétique assurées par un médecin oncogénéticien et/ou un conseiller en génétique ont lieu dans chaque bassin de vie des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

PROCHE un réseau pour aider les patients et les professionnels de santé

Soutenu par l'Institut National du Cancer (INCa), Proche est un réseau qui a vu le jour en 2014, pour garantir le suivi des patients porteurs d'une prédisposition génétique au cancer dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Le suivi s'effectue à l'aide des comptes rendus d'examens et de chirurgie qui devront être transmis au Réseau Proche

Le Réseau Proche a pour mission d'assurer la continuité du suivi médical entre :

- les consultations d'oncogénétique
- Les médecins assurant habituellement la surveillance du patient

Le Plan Personnalisé de suivi

C'est au travers d'un **Plan Personnalisé de Suivi** (PPS) défini par l'oncogénéticien et remis au patient à l'issue de sa consultation d'oncogénétique, que ce suivi est assuré, à l'hôpital ou en ville.

Ce **Plan Personnalisé de Suivi** comporte les modalités de surveillance, la fréquence et le type d'examens à effectuer. Il a une durée de validité et est actualisé en fonction de l'âge du patient et de l'évolution des recommandations de suivi.



PROCHE des patients

Le réseau peut :

- Aider à faire le point sur le suivi et s'assurer qu'il est conforme au PPS, en tenant compte de l'évolution des recommandations de surveillance.
- Aider à la programmation des examens en proposant l'envoi de rappels automatisés via notre plateforme d'accompagnement.
- Proposer de rencontrer un professionnel de santé (psychologue, gynécologue, gastro-entérologue, chirurgien...) si un besoin est mis en évidence.
- Répondre aux questions.

PROCHE des professionnels de santé

Le réseau permet:

- D'accéder à une activité de recours et d'expertise pour les cas spécifiques via les **Réunions de Concertation Pluridisciplinaires**.
- D'actualiser les recommandations de bonne pratique.
- De répondre aux questions.